

Luxembourg, le 15 février 2017

Monsieur Mars DI BARTOLOMEO
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH
PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

Par la présente, nous avons l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, nous souhaitons poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse:

« Le but de la « Ligue des Associations Sportives de l'Enseignement Primaire (LASEP) » est de promouvoir la libre pratique des sports et de développer l'esprit sportif chez les enfants fréquentant les écoles préscolaires et fondamentales au Luxembourg.

Or, il a été porté à notre connaissance que plusieurs maisons relais refuseraient que les élèves sous leur garde participent aux activités sportives offertes par l'LASEP.

Au vu de ce qui précède, j'aimerais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse :

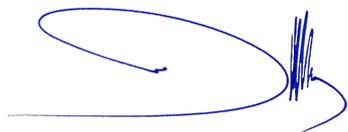
- Monsieur le Ministre a-t-il connaissance de la situation décrite ? Dans l'affirmative, quelles sont les raisons du refus ?*
- Monsieur le Ministre n'estime-t-il pas qu'il serait opportun que tous les élèves puissent profiter de cette offre d'activités sportives et de loisirs ?*
- Le cas échéant, Monsieur le Ministre envisage-t-il de prendre des mesures afin de parer à cette situation ?*
- Dans ce contexte, quels sont les instruments dont dispose Monsieur le Ministre pour assurer le bon fonctionnement des activités périscolaires ? »*

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

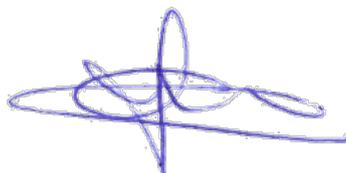
Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu

Croyez, nous vous prions, Monsieur le Président, à l'assurance de notre très haute considération.



Lex DELLES
Député



Claude LAMBERTY
Député